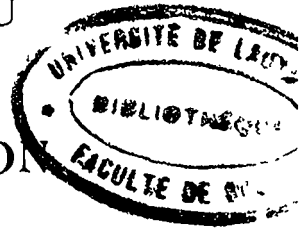


Année 1940

CANTON DE VAUD

COMPTÉ RENDU
SUR
L'ADMINISTRATION
PENDANT L'ANNÉE 1940



Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'article 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1940.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 28 de celle-ci, savoir :

1. Département de Justice et Police ;
2. Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
3. Département de l'Intérieur ;
4. Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
5. Département Militaire et des Assurances ;
6. Département des Travaux publics ;
7. Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal.

VI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Université

Corps enseignant. — Au 15 juin, l'Université comptait 36 professeurs ordinaires, 51 professeurs extraordinaires, 29 chargés de cours, 27 privat-docents, 3 lecteurs.

Décès. — Au cours de l'année 1940, l'Université a perdu 2 professeurs honoraires : MM. Alois Fornerod et Henri Erman, 1 professeur ordinaire : M. Jean Landry, directeur de l'Ecole d'ingénieurs, et 1 chargé de cours : M. Paul Koutaissoff, 3 étudiants : M. J. L. Jaquerod, Mlle O. Mailard et le Lieut. Eric Burnand.

Nominations. — Le Conseil d'Etat a nommé professeurs honoraires MM. B. Galli-Valerio, J. Languier des Bancels et F. Olivier.

Il a nommé directeur de l'Ecole d'ingénieurs M. le professeur A. Stucky.

Il a nommé professeurs ordinaires M. E. Juillard et M. E. Gagnebin, ce dernier remplaçant M. le professeur Lugeon, atteint par la limite d'âge.

Il a nommé professeurs extraordinaires MM. A. Ansermet, M. Bornand, P. Chapuis et H. Miéville.

M. Chapuis remplace M. Chamorel (chaire de théologie pratique) M. Miéville remplace M. A. Reymond, démissionnaire en 1939 (chaire de philosophie).

Les enseignements suivants ont été confiés à des *chargés de cours*
Psychologie religieuse : M. P. Jaccard.

Procédure civile : M. Ch. Rathgeb.

Constructions de génie civil et béton armé : M. Fr. Panchaud.

Travaux hydrauliques : M. D. Bonnard.

M. G. Nicod a été nommé chef de travaux d'électricité.

M. G. Champrenaud a été nommé secrétaire de l'Ecole d'ingénieurs.

Aucun nouveau privat-docent ne s'est annoncé cette année.

Comme l'année dernière, MM. Sausser-Hall, de l'Université de Genève, et Ch. Knapp, de l'Université de Neuchâtel, ont bien voulu se charger de l'enseignement du droit civil comparé et du droit international privé.

Remplacements. — M. R. Matthéy, malade au semestre d'hiver, a été remplacé par M. J. de Beaumont, chargé de cours.

M. A. Burnier, chargé de cours, malade, a été remplacé au semestre d'été par M. R. Schaerer, de l'Université de Neuchâtel.

M. P. Dutoit est remplacé pour une partie de son enseignement à ce semestre d'hiver, pour raison de santé, par M. Ch. Haenny, privat-docent.

M. Ch. Gilliard, trop occupé par ailleurs, est remplacé également pour une partie de son enseignement et à ses frais, par M. P. Collart, chargé de cours.

Les privat-docents suivants n'ont pas professé au semestre d'été : MM. A. Dénéreaz, L. Monnier, H. Faes, R. Benoît, Ch. Haenny, P. Chavan, F. Chenaux, A. Pilet et Mlle T. Kousmine, chargé de cours ; au semestre d'hiver : St. Scalfati, A. Oblath, I. Mahaim, J. Morin, G. Cuendet, H. Perrochon, L. Monnier, R. Gallay. Il en est de même de MM. G. Ferretti, R. Piot, M. de Courten, chargés de cours.

Distinctions. — Sollicité par l'Université de Zurich, M. le professeur P. Decker a décliné cet appel flatteur. L'Université et le pays sont heureux et fiers de le conserver.

A l'occasion du cinquantenaire de la Faculté de Médecine, l'Université a conféré le grade de docteur *honoris causa* à MM. Jan Boecke, professeur à l'Université d'Utrecht, Albert Dustin, professeur à l'Université libre de Bruxelles, Antonin Bernard Manfan, ancien professeur à la Faculté de médecine de Paris, Gustave Roussy, ancien professeur à la Faculté de médecine de Paris, recteur de l'Université de Paris, Heinrich Zangger, professeur à l'Université de Zurich.

Représentations en Suisse et à l'étranger. — Invitée à se faire représenter aux fêtes du 2^{me} centenaire de l'Université de Pennsylvanie, l'Université s'est contentée de signer l'adresse qui fut envoyée par les autres Universités suisses. En été, elle a fait parvenir une adresse à l'Université d'Helsinki qui célébrait son 3^{me} centenaire. En décembre, a eu lieu à Marburg une fête commémorative en souvenir d'E. von Behring. Invitée, l'Université n'a pas pu y être représentée. C'était en plein semestre.

Cérémonies. — L'Université avait compté fêter comme il convient, le 15 mai, le cinquantenaire de la Faculté de Médecine, créée en 1890, au moment où l'ancienne Académie se transformait en Université.

Les circonstances ne l'ont pas permis. L'adresse, rédigée à cette occasion, a été lue au Grand Conseil le 3 septembre. Son texte, ainsi que les discours prononcés alors, ont été publiés. La Faculté de Médecine a fait paraître également un volume rappelant sa fondation.

La Société académique vaudoise qui a rendu et rend toujours tant de services à l'Université, voulait aussi célébrer son cinquantenaire à la même occasion. Elle y a renoncé, elle aussi.

A la suite de la conférence de M. Grassé, de Paris, l'Université a offert une modeste réception à Mon Repos, mis obligeamment à sa disposition par la ville de Lausanne.

Dons. — Par l'intermédiaire du Consul de S. M. britannique à Genève, le British Council offrait à un étudiant une bourse lui permettant de suivre sans frais les cours de vacances à Oxford.

Cette offre aimable est devenue sans objet à la suite des événements. L'Association Pro Familia a offert 5 bourses de Fr. 20.— chacune.

La mort de M. Rod. Agassiz, le 19 mars 1940, a donné à l'Université la libre disposition du legs de sa tante, Mlle Mathilde Agassiz.

Le Comité de la fondation Agassiz est composé du Recteur en charge, qui le préside, de MM. les professeurs Duboux et Cosandey, désignés par le Sénat, et de M. R. Petitmermet, juge fédéral, et M. J. de Beaumont, président de la Société vaudoise des Sciences naturelles, délégués par le Conseil d'Etat. Le chancelier de l'Université fonctionne comme secrétaire.

Commission universitaire. — La Commission universitaire a tenu 14 séances et le Sénat 2.

Le nouveau recteur a été présenté le 12 décembre par M. le chef du Département.

Les nouveaux professeurs ordinaires seront installés l'année prochaine; la cérémonie traditionnelle a été ainsi partagée en deux afin d'éviter qu'elle ne devint trop longue.

Commission financière — Elle est composée de MM. les professeurs J. Chuard, M. Duboux et H. Zwahlen, ce dernier remplaçant M. Ph. Meylan.

Comité de patronage. — Il est composé de MM. les professeurs: J. Tadmens, président, M. Bridel, J. Chuard, P. Gilliard, E. Grin et P. Oguey, M. le Syndic de Lausanne, M. le président de la Société académique vaudoise et M. le recteur de l'Université.

Effets de la guerre. — La pénurie de combustible a obligé l'Université à fermer pendant tout l'hiver les auditoriums XV et XVI du Palais de Rumine, la Salle Tissot, la Salle du Sénat et l'Aula.

D'autre part, pour donner satisfaction à l'armée qui désirait que l'enseignement fût concentré afin que les étudiants au bénéfice d'un congé perdissent le moins de temps possible, la période des cours a été restreinte aux 4 mois qui vont du 28 octobre au 28 février avec dix jours de vacances au nouvel-an. La plupart des autres Universités suisses ont pris la même mesure.

Les examens ont eu lieu entre le 15 et le 28 octobre. Pendant cette période on n'a chauffé que le bâtiment de l'ancienne Académie.

La mobilisation du 11 mai a quelque peu désorganisé l'enseignement en appelant plusieurs professeurs sous les drapeaux. La plupart ont pu très rapidement reprendre leurs cours.

L'Université aurait accueilli les étudiants internés si les autorités militaires avaient autorisé ceux-ci à venir dans notre ville.

Ces étudiants internés ont été groupés dans des camps divers. L'Université de Lausanne s'est intéressée particulièrement aux Français et Belges groupés à Berthoud. Plusieurs professeurs sont allés y donner

des conférences ou y ont dirigé des travaux ; nos bibliothèques leur ont envoyé des livres.

M. René Bray a été désigné comme recteur de cette petite Université temporaire.

Divers. — L'Université s'est fait graver un sceau nouveau.

La Commission universitaire a élaboré, et le Sénat adopté, le règlement prévoyant la répartition des intérêts du Fonds du IV^e centenaire. Le Conseil d'Etat l'a approuvé.

Etudiants. — Semestre d'été 1940 : Etudiants : 887, dont Suisses : 604, étrangers 283 ; auditeurs : 140, dont Suisses : 44, étrangers : 96.

Semestre d'hiver 1940/41 : Etudiants : 1079, dont Suisses : 793, étrangers : 286 ; auditeurs : 148, dont Suisses : 111, étrangers : 37.

Comparés aux mêmes semestres de l'année précédente, cela donne pour le semestre d'été une diminution de 87 étudiants (92 étrangers), mais 40 auditeurs de plus.

Pour le semestre d'hiver, 204 étudiants de plus (dont 69 étrangers), ainsi que 4 auditeurs de plus.

Les étudiants ont été fort distraits de leurs études par le service actif. Ils avaient, la plupart, obtenu un congé militaire de deux mois pour le semestre d'été. Cette faveur a été annulée par les événements. Tous les étudiants qui sont soldats ont été mobilisés le 11 mai. Quelques-uns seulement ont été libérés à temps pour pouvoir reprendre les cours.

Pour le semestre d'hiver, l'armée leur a généreusement accordé un congé de trois mois, plus six semaines en faveur de ceux qui avaient à se présenter à un examen. 250 environ en ont bénéficié. Nous espérons que tous — nous savons que la plupart — ont compris qu'ils étaient au bénéfice d'un privilège qui ne se justifiait que s'ils consacraient tout leur temps et tous leurs efforts à leurs études.

L'Université de son côté est prête à leur faciliter l'accès aux examens en leur accordant tous les délais qui leur sont nécessaires, mais elle ne facilitera pas l'accès aux grades et ne diminuera pas ses légitimes exigences. Il n'y aura pas de « diplômes de guerre ».

Dispenses des finances de cours. — Il a été accordé pour le semestre d'été 1940 34 dispenses de finances de cours et pour le semestre d'hiver 1940/41 : 32.

Faculté de théologie

Corps professoral. — L'année 1940 a débuté sous de douloureux auspices : le 1^{er} janvier, M. le professeur honoraire Aloys Fornerod nous était enlevé, à l'âge de 78 ans. A la retraite depuis huit années, M. Fornerod était resté en contact vivant avec la Faculté. Par son enseignement d'une remarquable vigueur intellectuelle, par sa connaissance

approfondie du ministère pastoral, par sa vie toute de bonté, il a beaucoup donné à la Faculté et par elle à l'Eglise. Sa mort a laissé ses collègues comme orphelins.

Au début de juillet, atteint par la loi sur la limite d'âge, M. le professeur Chamorel a donné sa dernière leçon. Son départ a entraîné celui de M. G. Colomb, chargé de cours pour une partie de la même discipline, et qui, pour obliger la Faculté, avait consenti à prolonger son activité jusqu'à la repourvue de la chaire de théologie pratique. La Faculté et l'Eglise doivent beaucoup à ces deux hommes distingués, qui ont enseigné durant 33 années; elles ont rendu à leur activité fidèle un hommage mérité.

Pour recueillir cette lourde succession, le Conseil d'Etat a nommé M. le pasteur Paul Chapuis, de Belmont, professeur extraordinaire de théologie pratique. M. le professeur Pierre Jaccard a été appelé, à titre de chargé de cours, à donner l'enseignement de la psychologie religieuse, et momentanément celui de la sociologie chrétienne. Le cours de liturgique a été confié provisoirement à MM. les professeurs Henri Meylan et Edmond Grin.

La mobilisation a passablement entravé l'enseignement: MM. les professeurs H. Meylan et Edm. Grin, et MM. les pasteurs H. Germond et Ed. Mauris, chargés de cours, ont été retenus sous les armes pendant une bonne partie du semestre d'été. M. Perriraz a bien voulu suppléer M. Mauris durant quelques mois.

Etudiants. — Leur nombre s'est maintenu élevé: environ 40, soit une dizaine en moyenne par « volée ». Ce chiffre est plus que suffisant pour assurer le recrutement du corps pastoral.

L'année 1940 a paru marquée, de la part des étudiants, par un effort intellectuel et spirituel particulièrement sérieux. Nous sommes heureux de le relever ici. Malgré cela, du fait des circonstances, les candidats aux examens ont été moins nombreux que de coutume. La Faculté a délivré 9 licences en théologie et 3 licences conditionnelles. Neuf étudiants ont réussi leur examen propédeutique.

A la demande de la Faculté, le Synode a prié la Commission synodale de bien vouloir mettre en vigueur dès l'automne 1940 le stage exigé des licenciés candidats à la consécration. Nous attendons beaucoup de ce « semestre » supplémentaire, consacré entièrement à la pratique.

Les intérêts du Fonds du IV^e Centenaire, touchés pour la première fois en automne 1940, ont servi à constituer une bourse d'études. Grâce à cet arrangement, un de nos licenciés a pu bénéficier d'un séjour à Bâle.

Relations avec l'Eglise. — Du fait de la situation générale, la Faculté a vécu un peu repliée sur elle-même. Elle a dû renoncer à rendre visite à l'une des paroisses vaudoises, en été; renoncer également à la traditionnelle « Retraite » d'Arzier, en juillet, ainsi qu'au « Cours de vacances », en automne, destiné à MM. les pasteurs. Par contre, en

commun avec la Faculté libre, nous avons pu entendre, en février, une captivante leçon de M. le pasteur Comba, des Vallées vaudoises, sur la situation actuelle du protestantisme en Italie. En outre, grâce à un subside, 22 de nos élèves ont pu participer, en avril, à la première rencontre des étudiants en théologie de toutes les facultés suisses, à Gwatt. Nous avons pu, aussi, avoir notre journée d'ouverture d'automne, dont l'après-midi se déroula cette fois-ci à Ecublens. Enfin la Fête de Noël de l'Université, organisée par la Faculté, a groupé environ 200 étudiants dans le temple de St-Laurent.

Délégations. — Elles ont été tout naturellement réduites au minimum. Au début de l'hiver, M. le professeur Edmond Grin a représenté la Faculté à Genève, à la manifestation en l'honneur des 30 ans d'enseignement de M. le professeur Eugène Choisy. En avril, à Genève également, M. le professeur E. Golay, remplaçant le doyen mobilisé, a pris part à la manifestation fraternelle destinée à marquer le passage, dans notre pays, de deux délégués anglais du Comité de l'Alliance presbytérienne et réformée mondiale.

Bibliothèque. — Elle continue à être très appréciée de nos étudiants, et de plusieurs anciens étudiants devenus pasteurs. Cette année encore, elle a reçu de nombreux livres en cadeau. Relevons en particulier un don important de Mme Maurice Vuilleumier, en souvenir de son mari, et un autre de notre nouveau collègue M. Paul Chapuis (plusieurs ouvrages relatifs au Nouveau Testament).

Faculté de droit

Professeurs. — La Faculté a été frappée par la mort, survenue le 7 mai 1940, de M. Henri Erman, professeur honoraire, qui fut de 1883 à 1902 professeur de droit romain et l'initiateur des cours spéciaux de droit civil allemand dont le Conseil d'Etat le chargea de renouveler la tradition plus tard interrompue, durant les années 1928 à 1933. Le professeur H. Erman a grandement honoré notre Université par de nombreuses publications érudites qui font encore autorité. La Faculté a eu, d'autre part, la douleur de perdre l'un des plus jeunes de ses professeurs, M. Paul Koutaissoff, chargé de cours, qui a succombé le 29 octobre 1940, à l'âge de 31 ans, des suites d'une opération. Des deux cours que ce décès a rendus vacants, M. le professeur Fleury a bien voulu se charger d'assurer celui de droit civil français, tandis que le Conseil d'Etat nommait au titre de charge de cours M. Charles Rathgeb, avocat, déjà chargé du cours de législation industrielle à l'Ecole d'ingénieurs, pour l'enseignement de la procédure civile vaudoise.

Les événements ont entravé la vie de la Faculté durant d'année universitaire 1939-40. M. le professeur F. Oulès, retenu sous les drapeaux en France jusqu'au mois de décembre 1939, n'a pu commencer ses cours qu'avec la nouvelle année en faisant, le 12 janvier 1940, sa

leçon inaugurale sur ce sujet : « Les applications de la théorie de l'équilibre de l'Ecole de Lausanne à l'économie de crise et à l'économie de guerre ». Celle de M. le professeur Henri Zwahlen, qui a eu lieu le 25 avril 1940, avait pour titre : « De la responsabilité de l'Etat pour dommages causés par ses actes réguliers ». MM. les professeurs Secrétan, Bridel, Zwahlen et Koutaissoff, appelés par la mobilisation générale, ont passé la plus grande partie de l'année universitaire sous les armes ; la Faculté leur est reconnaissante des grands efforts qu'ils ont faits pour maintenir leurs enseignements en dépit de tous les obstacles. Par suite des circonstances, les cours spéciaux de droit civil allemand ont été arrêtés dès le milieu du mois de mai et jusqu'à la fin du semestre 1940. MM. les professeurs Guisan et Secrétan ont assuré pour une part l'intérim de la chaire de droit civil vacante à la Faculté de Droit de Genève.

Règlement. — Pour remédier autant que possible aux graves retards qu'entraîne la mobilisation pour les études, la Faculté a adopté un règlement provisoire autorisant les candidats au doctorat qui ont déjà passé tous leurs examens, à présenter en vue de la licence, avant leur thèse de doctorat, une thèse qui n'aura pas besoin d'être imprimée et qui leur ouvrira l'accès au stage d'avocat.

Etudiants. — La Faculté a éprouvé cruellement la perte de deux de ses étudiants, M. Paul Chapuis et Jean-Louis Jaqueroù.

Le nombre des étudiants inscrits a sensiblement diminué par rapport aux années précédentes ; il était de 124 étudiants et de 12 auditeurs au semestre d'hiver 1939-40 et de 100 étudiants et de 8 auditeurs au semestre d'été 1940. Il y a eu 5 sessions d'examens, dont une extraordinaire en juillet 1940 ; des 80 candidats qui s'y sont présentés, 51 ont été admis et 29 ont échoué ou se sont retirés. Quant aux thèses défendues devant la Faculté, 10 l'ont été pour les deux grades du doctorat et de la licence et 4 pour le seul doctorat. Le prix Dr Charles-Philippe Mercier de Glaris a été décerné à M. Jacques Gonvers qui a terminé de très bonnes études par une thèse remarquable.

Bibliothèque. — La Faculté a pris possession avec reconnaissance, en septembre 1940, des deux salles qu'occupait la Commission Synodale au second étage du bâtiment joignant au nord-ouest celui de sa bibliothèque et avec lesquelles une communication directe a été ménagée. Il est ainsi remédié au manque de place qui se faisait sentir de plus en plus gravement depuis quelques années. On a pu incorporer au fonds de livres de la Faculté, outre les acquisitions courantes (840 thèses et 89 ouvrages), 428 ouvrages provenant de l'ancienne Bibliothèque des Etudiants, ainsi que l'importante collection de la « Revue des Deux Mondes » donnée par M. le professeur Mercier. La Faculté a reçu aussi avec reconnaissance de M. Robert Perret, avocat à New-York, une pré-

cieuse collection d'ouvrages de droit international édités par la Fondation Carnegie.

Conférence des Facultés de droit suisses. — Convoquée pour le mois de juin, la réunion annuelle des Facultés de droit suisses a dû être renvoyée, en raison des événements, jusqu'au 19 octobre 1940. Il y a été spécialement discuté de l'influence du service militaire actif sur les études, et la nécessité y a été reconnue d'un commun accord de maintenir le niveau des exigences en matière d'examens.

Conférences et travaux. — L'année n'a pas été propice aux manifestations extérieures de la vie scientifique. D'autant plus réjouissant de rappeler la conférence que M. le professeur Guisan a été invité à faire en février 1940 à Zurich, puis à Genève, sur « La science juridique pure : Roguin et Kelsen », et dont le texte a été publié dans la « Zeitschrift für schweizerisches Recht », en même temps que paraissait du même auteur, dans les « Mélanges de Théologie et de Philosophie » offerts à M. Arnoïd Reymond, une « Note sur le droit naturel » qui marque un jalon dans l'histoire de notre pensée juridique.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Corps enseignant. — M. le Dr Auguste Urech, professeur extraordinaire de technique des assurances, a fait sa leçon inaugurale, intitulée : « Les réserves mathématiques dans l'assurance sur la vie » le 21 novembre 1939. M. le professeur Henri Borle a été appelé à faire partie de la Commission fédérale des banques.

Etudiants. — Le nombre des étudiants inscrits à l'Ecole atteint :

semestre d'hiver 1939/40 :	70 étudiants,	4 auditeurs,	total 74
» d'été 1940 :	75	» 1	» total 76

Ce nombre est stationnaire. Il y a lieu toutefois de relever qu'il ne comprend pas le nombre grandissant d'étudiants inscrits à la Faculté de droit qui poursuivent, à côté de leurs études en droit, des études en sciences commerciales et économiques ou actuarielles. On en trouve une confirmation dans le nombre des inscriptions à l'examen préalable qui porte sur le cours d'introduction aux études commerciales supérieures, examen qui est exigé des étudiants munis d'un baccalauréat et non d'une maturité commerciale. Ce nombre s'est élevé à 17 durant l'année en cours. Un étudiant de l'Ecole, M. Eric Burnand, lieutenant de cavalerie, a été tué accidentellement au service militaire. Le directeur s'est rendu à ses obsèques et a exprimé à la famille la sympathie de l'Université.

Diplômes. — L'Université a délivré au nom de l'Ecole les diplômes suivants :

15 licences ès sciences commerciales et économiques dont
 2 avec mention enseignement ;
 1 certificat d'études supérieures ;
 2 doctorats ès sciences commerciales et économiques.

Délégations. — Par suite des circonstances extérieures, il n'y a pas eu de délégations durant l'année écoulée.

Bibliothèques. — Le service des nos bibliothèques est toujours assuré par un aide temporaire : M. Martin, dont la collaboration nous est indispensable. Les ouvrages économiques dont nous disposons sont de plus en plus consultés. Aux lecteurs habituels se sont encore joints cette année les étudiants internés qui sont heureux de compléter les leçons qu'ils reçoivent par des lectures appropriées.

Ecole des sciences sociales et politiques

Au cours de l'année 1940, il n'y a pas eu de changement dans le corps professoral.

Le nombre des inscriptions a été de 41 étudiants et 8 auditeurs au semestre d'hiver 1939-1940, et de 38 étudiants et 8 auditeurs au semestre d'été 1940. Plusieurs candidats ont été empêchés de s'inscrire par le service militaire ou ont été retenus à l'étranger par les difficultés de passeports.

Sur proposition de l'Ecole, l'Université a décerné : 1 doctorat en sciences sociales, 6 licences en sciences sociales, 7 licences en sciences politiques, 2 licences en sciences pédagogiques, 1 diplôme d'études consulaires.

Un prix de Fr. 100.— a été attribué à M. Paul de Gawronski à la suite de ses excellents examens.

La riche bibliothèque de l'Ecole est de plus en plus utilisée par les professeurs et étudiants de plusieurs Facultés. Le local qu'elle occupe, au rez de chaussée de l'Académie, est malheureusement encore très humide ; il serait très nécessaire qu'elle pût être transférée aussitôt que possible, comme il avait été prévu, dans le bâtiment occupé actuellement par la préfecture.

Institut de police scientifique

Aucune modification n'est intervenue dans la composition de la Délégation des Facultés de Droit, de Médecine et des Sciences qui régit l'Institut (MM. les professeurs A. Mercier, P. Reinhold, R. Mellet et M. Bischoff), ni dans la division des cours et des laboratoires.

Deux candidats ont passé leurs examens avec succès et ont obtenu le diplôme d'études de police scientifique ; ce sont : M. Eric Bosset (Suisse) et M. Stéphane Matthéeff (Bulgare). Le nombre total des diplômés de l'Institut se trouve ainsi être maintenant de vingt.

Comme à l'habitude, l'annuité d'intérêts du Fonds Deytard a été affectée à la bibliothèque, tandis que celle du Fonds Rodolphe Reiss a servi à l'achat de divers appareils, d'instruments et de matériel.

La bibliothèque a bénéficié de deux dons généreux : une collection reliée de « La Nature » offerte par l'Abbaye de l'Arc et la collection des cent premiers numéros de « La Science et la Vie » offerte par le professeur A. Maillefer ; cette dernière collection vient parfaire très heureusement la série de ce périodique que l'Institut possédait à partir du N° 101.

Par suite des circonstances, il n'y a pas eu pendant l'année 1940 d'événements dignes d'être signalés ; de même les visiteurs de l'Institut ont été exceptionnellement peu nombreux. A citer cependant les visites de : Mlle Suzanne Bertillon, de Paris, nièce du fondateur de l'anthropométrie Alphonse Bertillon ; M. Antonio Riera, professeur à Barcelone ; M. Ernesto Prieto, consul général du Chili en Suisse.

Faculté de médecine

L'année universitaire 1939-40 s'est écoulée sous le signe de la mobilisation. Au semestre d'hiver le licenciement partiel de l'armée et la mise en congé de nombreux professeurs et étudiants ont permis la marche quasi normale de l'enseignement. Au semestre d'été la remobilisation générale du 11 mai a apporté d'assez grosses perturbations dans l'enseignement et dans la fréquentation des cours. Toutefois dès la fin mai et le début de juin la Faculté a pu reprendre une vie presque normale.

Cette dernière mobilisation nous a empêché de commémorer le cinquantenaire de la création de la Faculté. Malgré le tragique des temps présents la Faculté, d'entente avec l'Université et le Gouvernement, avait prévu une journée commémorative modeste mais qui aurait fait ressortir la place importante qu'elle tient dans la vie de notre Pays de Vaud. Les cérémonies devaient avoir lieu le 15 mai. Elles ont été renvoyées à des temps meilleurs.

Pour ce jubilé la Faculté, avec l'appui de l'Université, a édité un ouvrage dont la rédaction a été confiée à Messieurs A. Guisan, J. Tailens, P. Reinhold et J.-L. Nicod. Prêt pour le 15 mai il a été remis aux autorités cantonales, aux membres du Grand Conseil, au corps professoral universitaire, et à un certain nombre de personnalités du Pays qui s'intéressent à tout ce qui touche l'Université. Il restera — à défaut de fêtes — le témoignage de ce que la Faculté a fourni pendant son premier demi siècle d'existence. Il constituera aussi un document plein de souvenirs pour ceux qui retrouveront dans ses pages l'évocation du temps de leurs études et les portraits de tous les professeurs, ou presque, qui ont enseigné à la Faculté de 1890 à 1940.

A l'occasion du cinquantenaire le titre de docteur *honoris causa* de l'Université a été décerné à Messieurs Boeke, professeur d'Histologie à

Utrecht, Dustin, professeur d'Anatomie pathologique à Bruxelles, Marian, ancien professeur de Clinique Infantile à Paris, Roussy, recteur de l'Université de Paris, ancien professeur d'Anatomie pathologique à Paris, Zangger, professeur de Médecine légale à Zurich. La guerre déchainée à nos frontières n'a pas permis la venue à Lausanne de nos nouveaux docteurs et seul M. Zangger a reçu jusqu'à présent son diplôme. La médaille Graefe, attribuée à titre posthume au professeur Goniu a été remise à la famille de notre regretté collègue par le Ministre d'Allemagne à Berne dans une cérémonie intime et émouvante qui a eu lieu le 19 janvier 1940 à l'Asile des Aveugles.

Corps enseignant. — M. Hauduroy est entre en fonction pour le semestre d'hiver. Il a prononcé sa leçon inaugurale le 11 janvier 1940.

M. Michaud, éloigné de sa chaire par la maladie, a été remplacé pour une partie de son enseignement par M. Vannotti.

M. Barraud, a supprimé son cours théorique sur les maladies des oreilles

M. Michaud a donné à nouveau le cours de neurologie pratique.

M. Thomas a été chargé pour une nouvelle durée de deux ans d'un cours de Chimie biologique.

M. de Montet a cessé son enseignement de privat-docent.

M. Schneiter, privat-docent, n'a pas donné son cours au semestre d'été du fait de la mobilisation.

Etudiants — Grâce à la bonne volonté des autorités militaires, nos étudiants mobilisables ont pu suivre à peu près régulièrement leurs études. Des congés leur ont été accordés, spécialement en vue de la préparation des examens.

Les étudiants étrangers dont le nombre semblait devoir diminuer du fait de la guerre, sont venus chez nous plus nombreux encore qu'aux semestres précédents. Le Doyen a en effet reçu environ 250 demandes télégraphiques d'admission d'étudiants américains israélites empêchés d'aller terminer en Ecosse les études qu'ils avaient commencées à Glasgow et à Edimbourg. Les différences considérables entre les programmes anglais et suisses ont causé de sérieuses difficultés pour l'établissement des équivalences de cours et d'examens. Malgré cela plus d'une centaine de ces jeunes gens sont arrivés chez nous et y font les études du certificat médical. Cet afflux d'auditeurs n'a pas été sans nous causer des inquiétudes par suite de l'exiguïté d'un trop grand nombre de nos locaux d'enseignement. Avec la bonne volonté des étudiants et des professeurs, qui dans de nombreux cas ont doublé ou même triplé leurs heures de cours, l'enseignement a pu être donné et suivi dans de bonnes conditions.

Examens. — A cause de la guerre une session spéciale pour les examens du certificat a été organisée en juillet 1940.

Thèses. — 51 thèses de doctorat ont été acceptées.

Installations. — La construction du nouvel Institut d'Anatomie pathologique rendue possible par le legs Spengler a commencé en automne 1939 et s'est poursuivie dans des conditions relativement bonnes malgré la guerre et les mobilisations. Les nouvelles installations du Service d'Oto-rhino-laryngologie ont été terminées et se sont trouvées prêtes pour le début du semestre d'hiver 1940-41. M. Hauduroy a obtenu une remise en état des installations vetustes de l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie.

La part de Fr 47,707 — qui a été octroyée à la Faculté sur le Fonds du quatrième centenaire a servi à l'achat de très nombreux appareils qui ont déjà rendu de signalés services pour l'enseignement. En remerciement pour leur geste bienveillant la Faculté a remis sa part pour 1939 des intérêts du Fonds du quatrième centenaire aux Facultés de Théologie, des Lettres et du Droit.

Institut d'Anatomie pathologique

Pendant l'année 1940, l'Institut d'anatomie pathologique a pratiqué 744 autopsies (637 en 1939), et 3666 analyses histologiques (3751 en 1939).

Ces chiffres représentent par rapport à 1939 une augmentation de 107 autopsies et une diminution de 85 analyses.

Les autopsies se répartissent de la façon suivante sur les divers services de l'Hôpital cantonal (entre parenthèses les chiffres correspondants de 1939) :

Hôpital Nestlé	164	(141)
Médecine, 2 ^e Service	62	(70)
Chirurgie	112	(117)
Dermatologie	15	(16)
Laryngologie	13	(8)
Pédiatrie	26	(9)
Obstétrique et Gynécologie	12	(54)
Sandoz	96	(91)
Autres autopsies	214	(131)

Dans ces chiffres sont comprises 105 (49) autopsies faites à la demande de diverses compagnies d'assurance dans le canton de Vaud et les cantons voisins ; 22 (12) autopsies médico-légales faites dans le canton de Vaud et les cantons voisins ; 87 (50) autopsies privées dont, 4 (4) pour l'Hospice de l'Entance, 4 (2) pour la Clinique Cécil, 2 (0) pour la Clinique des Charmettes, 13 (16) pour l'Hôpital de St-Loup, 1 (1) pour le Pavillon de la Côte, 7 (0) pour l'Hôpital d'Yverdon, 3 (0) pour la Clinique Bellevue, à Yverdon, 1 (1) pour le Service sanitaire cantonal, 3 (0) pour la Justice militaire, 65 (17) pour les Troupes mobilisées

Les 3666 (3751) analyses histologiques se répartissent de la façon suivante :

Services de l'Hôpital cantonal	1716	(1642)
Hôpitaux et infirmeries du canton	755	(890)
Médecins et vétérinaires	1195	(1219)

D'après leur provenance les 1195 analyses faites à la demande des médecins et vétérinaires se répartissent comme suit :

Canton de Vaud	696	(811)
Canton du Valais	91	(95)
Canton de Fribourg	148	(115)
Canton de Neuchâtel	48	(87)
Canton du Tessin	45	(36)
Canton de Berne	3	(8)
Afrique	37	(64)

Le Centre anti-cancéreux a poursuivi une activité scientifique normale

Les mobilisations ont sérieusement entravé notre activité. De janvier à mi-mars, le directeur de l'Institut a partagé son temps entre l'Hôpital cantonal et un Hôpital militaire à Vevey. La mobilisation générale du 11 mai a enlevé pour plusieurs semaines tout le personnel masculin de la maison, à l'exception de M. le Dr Gander qui, heureusement, a pu rester à son poste. L'absence de préparateurs nous a obligés à interrompre du 11 au 30 mai le service des autopsies pour le compte de l'Hôpital. Les assistants réguliers ont dû à plusieurs reprises être remplacés par des volontaires. L'impossibilité d'avoir pendant un temps assez long une équipe complète a causé un énorme retard dans l'expédition du travail courant, d'autant plus que le nombre des autopsies a augmenté de près de 17 %. Nos locaux exigus ont été presque constamment encombrés. Ce n'est que grâce à la bonne volonté de tous que nous avons pu dans l'ensemble, malgré tout, donner satisfaction aux médecins qui nous honorent de leur confiance.

Notre bibliothèque a remis en prêt 267 (115) volumes dont 29 (15) à des bibliothèques ou Instituts de l'extérieur. Environ 200 volumes ont été consultés sur place.

Faculté des lettres

La succession de M. Arnold Reymond a été réglée en février 1940 par la nomination, en qualité de professeur extraordinaire, de M. Henri-L. Miéville, jusqu'ici chargé de cours, avec autorisation de se faire suppléer pour l'histoire de la philosophie, à raison de 2 heures.

La chaire de langue et de littérature latines, laissée vacante par la démission de M. Frank Olivier, atteint par la limite d'âge, avait été repourvue une année à l'avance par la nomination de M. Denis van

Berchem, Dr ès lettres à Genève. Capitaine d'infanterie, M. van Berchem a été empêché par la mobilisation de l'armée suisse en septembre 1939, de prendre jusqu'ici possession de ses fonctions. Pour le semestre d'hiver 1939-40, M. Frank Olivier a bien voulu remplacer son successeur, en faisant un cours sur le *De Oratore*, un cours sur la Comédie latine et en dirigeant des exercices. Pour le semestre d'été, à l'usage des candidats à la licence, M. Ch. Favez, privat-docent, a bien voulu se charger de la direction de quelques exercices latins.

Pendant le semestre d'hiver 1939-40, M. le professeur Ch. Gilliard, président de la Commission fédérale de maturité, a été suppléé pour 2 heures par M. Luc Monnier, privat-docent, qui a donné un cours sur « La Révolution de 1848 et ses contre-coups en Europe ».

M. le professeur P. Schazmann a été remplacé une fois de plus par M. Paul Collart, Dr ès lettres à Genève. M. Collart a fait pendant l'hiver un cours sur le Temple Gréco-romain. Pendant l'été 1940, il s'est rendu, en congé régulier en Syrie, où il était appelé par le Service des antiquités à terminer ses recherches à Baalbek.

M. G. Ferretti a été nommé par le Conseil d'Etat chargé de cours pour la langue italienne mais il a été rappelé à Rome peu après.

À l'École de français moderne, M. G. Guisan a fonctionné au titre d'assistant.

M. Louis Junod, privat-docent, a commencé son cours de paléographie le 7 novembre.

Mlle Juliette Ernst, rédactrice de « l'Année philologique », a fait sous les auspices de la Faculté, 5 conférences sur la Bibliographie grecque-latine.

M. Henri Guillemain, professeur à l'Université de Bordeaux, appelé par les Etudes de Lettres, a consenti à faire à nos étudiants une leçon sur G. Flaubert, le 7 février 1940.

Mentionnons ici qu'au début de l'année universitaire, l'un des nôtres, M. le professeur G. Bonnard, a été nommé chancelier de l'Université, et à la fin de l'année, M. le professeur Ch. Gilliard, désigne pour être recteur pour 1940-42.

Plus encore que les professeurs, les étudiants ont été gênés dans leurs études par la mobilisation. Pendant le semestre d'hiver, ils n'ont obtenu et souvent seulement à grand-peine qu'une dispense de deux mois ; le semestre d'été n'a été accordé qu'à ceux qui préparaient des examens. Ces congés ont été interrompus par des rappels de relève, même en pleins examens, ou par la nouvelle mobilisation générale de mai 1940. Le nombre de nos étudiants et celui des candidats aux examens en a pâti. Quant à l'École de français moderne, elle a vu diminuer considérablement le nombre de ses étudiants étrangers.

Les cours de la Faculté des Lettres ont été suivis en hiver 1939-40 par 117 étudiants réguliers (58 étudiantes) et 113 auditeurs (94 auditrices) ; au semestre d'été 1940, ils l'ont été par 103 étudiants réguliers (56 étudiantes) et 53 auditeurs (41 auditrices).

Les sessions d'examens ont été peu fréquentées. Il en est sorti 6 licences ès lettres, diplôme d'Etat, aucun d'Université. De ces 6 licences, 2 ont été attribuées à des jeunes gens, toutes deux du type A avec latin-grec ; des 4 jeunes filles, une a choisi le type A, avec latin-allemand, une le type B, avec allemand-anglais, et deux le type C, avec l'allemand.

Il a été délivré 15 Certificats d'études françaises, tous sauf un, à des jeunes filles ; 5 ont été accompagnés de la mention « bien », 1 de la mention « très bien ».

L'année universitaire a commencé, suivant une tradition qui semble s'établir, par une séance de rentrée où M. le professeur Paul Aebischer a discoursé sur « Problèmes de géographie linguistique italienne d'après les chartes latines médiévales ».

Le centenaire du passage du grand poète de la Pologne, Adam Mickiewicz, à l'Académie de Lausanne, comme professeur extraordinaire puis ordinaire de littérature latine, tombait sur cette année-ci. Etant donné les circonstances, la Faculté a décidé de célébrer cette date par la publication d'une étude historique sur le séjour de Mickiewicz à Lausanne, basée sur les documents consultés aux Archives Cantorales par M. G. Ferretti. Cet article va paraître dans le Bulletin des Etudes de Lettres, grâce à un subside de l'Université et de la Faculté. Ce Bulletin reçoit d'autre part un appui régulier de la Faculté des Lettres, puisqu'il joue à certains égards le rôle du Bulletin de notre Faculté.

Bibliothèque de la Faculté des Lettres

Au cours de l'année du 1^{er} décembre 1939-30 novembre 1940 notre bibliothèque s'est accrue de 66 ouvrages nouveaux en 82 volumes, 45 volumes de suites, 40 brochures (33 ouvrages), 70 volumes de périodiques, 187 fascicules brochés de périodiques, 784 thèses 1939 en 751 volumes, 28 thèses Lv (géographie) en 28 volumes.

Dons. — De M. Ph. Dear, pour permettre l'acquisition de l'édition Manly-Rickert des *Canterbury Tales* de Chaucer Fr. 65.— ; de M. L. Blondel archéologue cantonal à Genève, la collection complète à ce jour de la *Zeitschrift für Schweizerische Geschichte*, 19 volumes, la suite de *Genava* 1939, 1940, 2 volumes, la collection complète à ce jour de *Ur-Schweiz* 9 fascicules ; de M. le professeur Arcari, outre 2 brochures et 1 volume, 14 fascicules de la revue « *Romana* », dont les éditeurs nous ont envoyé 7 autres fascicules ; de l'Association des Lectures philologiques : 7 volumes ; de l'Association de Philologie moderne : 5 volumes.

La Commission universitaire ayant décidé de répartir le solde de ce qui restait de l'ancienne Bibliothèque des Etudiants, après la répartition partielle de 1933, notre Bibliothèque a reçu pour sa part environ

250 volumes. Leur cataloguement, dont s'occupe Mlle Cuany, lic. litt., n'est pas encore achevé. Ils ne seront en conséquence incorporés dans notre bibliothèque qu'en 1941.

La refection de l'ancien catalogue des thèses de philosophie (Lq) a été entrepris. Sur quelque 3000 numéros, 1500 ont pu être mis sur fiches.

Mlle B. Lugrin, élève de l'Ecole Sociale de Genève, a fait un nouveau stage chez nous ; elle y a passé les deux mois de septembre à octobre et a pu terminer le travail qu'elle avait commencé l'an dernier, le cataloguement sur fiches bleues des ouvrages de la bibliothèque de l'Ecole des Sciences Sociales qui intéressent la Faculté des Lettres.

Cours de vacances

I. Organisation. — Les cours de vacances ont duré, comme l'année dernière, *trois mois*.

Ouverts le 15 juillet, ils ont continué sans interruption jusqu'au 5 octobre.

Le *Cours A* (juillet-août), divisé en deux séries de 3 semaines, comprenait chaque matin trois heures d'enseignement pratique, sauf le samedi.

Le *Cours B* (septembre-octobre) divisé également en deux séries de 3 semaines, comprenait 13 heures d'enseignement pratique par semaine, avec des leçons tous les matins, sauf le samedi.

II. Professeurs. — Des conférences et récitals ont été faits par MM. R. Lugeon, G. Bridel, Mme S. Grezet et Mlle A.-M. Redard.

L'enseignement pratique a été confié à MM. R. Rapin, G. Guisan et G. Panchaud ; Mmes C. Delhorbe, V. Malécot et A. Virieux ; Mlles E. Tchernosvitow, M. Belaieff, M. Folly, G. Godet, A.-M. Redard et C. Gilliard.

III. Examens. — Il y a eu, comme chaque année, deux sessions d'examens pour le *Certificat de français* que délivrent les Cours de vacances, l'une à la fin du Cours A (du 20 au 23 août), l'autre à la fin du Cours B (du 1^{er} au 4 octobre).

Se sont présentés à la première session :

- a) *degré supérieur*. 1 candidat qui a été reçu avec la mention : *très bien*.
- b) *degré inférieur*. 10 candidats, dont 8 ont été reçus ; 2 candidats ont obtenu la mention : *bien*.

Se sont présentés à la deuxième session :

- a) *degré supérieur*. 7 candidats, dont 6 ont été reçus, 4 candidats ont obtenu la mention : *bien*.

La candidate qui n'avait pas obtenu la moyenne aux épreuves écrites du degré supérieur a été autorisée à faire les épreuves orales du degré inférieur ; elle a été reçue.

b) *degré inférieur* : 7 candidats, dont 5 ont été reçus ; 2 candidats ont obtenu la mention : *bien*.

IV. Fréquentation. — Nos cours ont été suivis par 127 étudiants (58 messieurs et 69 dames).

Ces dernières années, le nombre de nos étudiants s'était élevé à 326 en 1938, 254 en 1937, 213 en 1936, 279 en 1935, 214 en 1934, 228 en 1933, et 271 en 1932.

L'année dernière, nous en avons 305, mais, vu les circonstances actuelles, ce nombre de 127 étudiants a dépassé de beaucoup nos prévisions les plus optimistes.

Si nous comparons les résultats de ces huit dernières années, nous voyons que nos Cours ont marqué une progression presque constante et ont passé de 271 étudiants en 1932 à 561 étudiants en 1938, chiffre qui aurait encore été dépassé en 1939, si la guerre n'avait pas éclaté.

Au point de vue de la *nationalité*, les étudiants qui ont suivi nos cours se répartissent comme suit (nous donnons les chiffres correspondants pour l'année dernière entre parenthèses) :

Suisse	98 (92)	Argentine	2 (0)
Allemagne	11 (92)	Suède	1 (6)
Hollande	4 (27)	Hongrie	1 (11)
Angleterre	3 (32)	Turquie	1 (1)
Pologne	3 (7)	Liechtenstein	1 (1)
Italie	2 (18)		

Si nous comparons ces chiffres à ceux de l'année dernière, nous constatons que la Suisse allemande nous a donné le 81 % de nos étudiants, alors qu'en 1939 elle n'en avait fourni que le 30 %.

Dans les circonstances actuelles, il faut le reconnaître, nous avons eu grand plaisir à nous trouver presque tout à fait entre Suisses. Malgré les difficultés et les tristesses de l'heure présente, l'ambiance a été excellente, cela s'explique sans doute par le fait que, pour la première fois, nos Confédérés n'avaient pas l'impression d'être submergés par l'élément étranger et se sentaient vraiment chez eux. Les nombreux témoignages de gratitude que nous avons reçus d'eux *pendant et après* les Cours nous montrent à quel point nos Cours ont été une réussite et combien ils contribueront à resserrer les liens qui nous unissent à nos frères de langue allemande.

Faculté des sciences

Nombre d'étudiants. — Semestre d'hiver 1939-40 : 82 réguliers, 4 auditeurs. Semestre d'été 1940 : 73 réguliers, 3 auditeurs.

Conseil de Faculté : 4 séances du Conseil ont eu lieu : le programme des certificats — revu et corrigé — a été réimprimé, de même que le

Règlement de l'Ecole de Pharmacie. Un nouveau Règlement du Diplôme de Chimiste a été adopté et publié.

Nominations — M. Gagnebin a succédé à M. Lugeon, l'enseignement de M. Oulianoff a été étendu. M. Bornand a été nommé professeur extraordinaire et donne, aux étudiants candidats au Diplôme de Chimiste B et au Diplôme de Pharmacien, un cours consacré aux éléments d'Hygiène, de Bactériologie et de Parasitologie.

Résultats des examens. — 31 certificats, 4 licences, 5 doctorats, 4 diplômes de Chimiste.

Remplacement. — Du 25 novembre 1939 jusqu'à la fin du semestre, M. de Beaumont a remplacé M. Matthey, malade, comme professeur de Zoologie. M. Deverin assumait durant ce temps les fonctions décanales.

Ecole de Pharmacie

L'Ecole de pharmacie a compté 36 étudiants durant le semestre d'hiver 1939-40 et 33 étudiants durant le semestre d'été 1940.

10 étudiants se sont présentés à l'examen de sciences naturelles et 8 à l'examen final.

2 étudiants suisses ont obtenu le certificat de l'examen de sciences naturelles; 6 étudiants suisses ont subi avec succès les épreuves de l'examen professionnel et 2 étrangers ont obtenu le diplôme de pharmacien de l'Université.

Ecole d'ingénieurs

A l'ouverture du semestre d'hiver 1940-1941 l'Ecole d'Ingénieurs compte 141 étudiants, soit 51 Vaudois, 47 Confédérés et 43 étrangers, dont: Albanie 1, Allemagne 2, Angleterre 1, Bolivie 1, Brésil 1, Egypte 1, Espagne 1, France 1, Grèce 2, Hongrie 1, Iran 1, Italie 22, Pérou 1, Pologne 1, Tchécoslovaquie 1, Turquie 1, U. S. A. 1.

35 étudiants suivent la section des « constructeurs »,

63 » celles de « mécanique et électricité »,

36 » celle de « chimie » et

7 » la section des « géomètres ».

Le Cours de Mathématiques spéciales, annexé à l'Ecole d'Ingénieurs, est fréquenté par 32 élèves dont 9 Vaudois, 13 Confédérés, 10 étrangers dont France 1, Italie 7, Siam 1 et Pas-Bas 1.

Examens.

a) *Examens d'admission.* — Sur 15 candidats ayant subi les examens, 10 ont réussi et ont été admis en 1^{re} année.

b) *Propédeutiques.* — Les examens propédeutiques I ont réuni 40 candidats, 36 ont réussi et 4 ont échoué. Les examens propédeutiques II ont réuni 16 candidats qui ont tous réussi.

c) *Examens théoriques des géomètres.* — 1 candidat s'est présenté à la première partie de l'examen et a réussi ; 4 candidats se sont présentés à la deuxième partie et ont réussi, obtenant ainsi leur *certificat de capacité*.

d) *Epreuves pratiques du diplôme d'ingénieur.* — 19 candidats se sont présentés et ont obtenu leur diplôme d'ingénieur, soit : 9 constructeurs, 2 mécaniciens, 4 électriciens, 4 chimistes.

e) *Doctorat.* — Le titre de docteur ès sciences techniques a été décerné à M. Feylessoufi Esmail, licencié et ingénieur mécanicien diplômé de l'Université de Toulouse, qui a suivi deux semestres à l'École d'Ingénieurs (sujet : Etude de quelques écoulements souterrains).

Prix.

Les prix suivants ont été décernés :

Prix A. Dommer : à M. Strub René, cand. ing. mécanicien.

Prix des Anciens Elèves, A³ E² I L : à M. Cosandey Maurice, cand. ing. constructeur.

Prix de la Société Vaudoise des Ingénieurs et Architectes, (SVIA) à M. Baud Albert, cand. ing. électricien.

Prix W. Grenier : à MM. Vingerhoets Godfried, cand. ing. constructeur et Strub René, cand. ing. mécanicien.

Prix R. Cousin : à M. Borioli Pietro, cand. ing. mécanicien.

Cours des professeurs.

Au cours de l'année 1940, l'École d'Ingénieurs a déploré la perte de M. Jean Landry, professeur d'Electrotechnique et directeur de l'École, décédé le 17 juin 1940. Le Conseil d'Etat a nommé, pour le remplacer à la tête de l'École d'Ingénieurs, M. A. Stucky, professeur.

Le départ de M. Landry a été l'occasion d'une réorganisation de l'enseignement de l'Electrotechnique. M. le professeur Juillard a été chargé de tous les cours d'Electrotechnique de caractère plus spécialement pratique et cela aussi bien pour les élèves constructeurs que pour les mécaniciens et électriciens. L'accent a été mis en outre sur la technique des courants faibles et la radiotechnique. M. le professeur Favez est chargé des cours d'Electricité de caractère théorique. M. Nicod, chargé des cours de dessin, a été nommé chef de travaux et assistera M. le professeur Juillard.

M. Ansermet, chargé de cours de geodesie a été promu professeur extraordinaire.

L'enseignement du béton armé a été développé. Le Conseil d'Etat a nommé M. Panchaud, ingénieur, en qualité de chargé de cours, et lui a confié l'enseignement des éléments de béton armé et des constructions du génie civil. Le programme de M. le professeur Paris a été étendu.

M. Bonnard, chef de travaux hydrauliques, a été chargé du cours de calcul hydraulique

M. Champrenaud, ingénieur E. I. L., a été désigné comme secrétaire en remplacement de M. Nicod.

Laboratoires

Les quatre laboratoires de l'E. I. L. ont été fortement atteints par les mobilisations, de sorte que leur activité a été un peu moins grande qu'au cours des années précédentes.

Laboratoire d'Electricité.

Dans le domaine de l'enseignement, le Laboratoire a accompli régulièrement sa tâche et fait tous les exercices prévus au programme pour les étudiants de l'Ecole d'Ingénieurs. D'autre part, à la suite de l'introduction au programme d'un cours de radiotechnique, le Laboratoire donnera aux élèves pour lesquels le cours mentionné est obligatoire, quelques séances de laboratoire de radiotechnique rentrant dans le cadre d'Electrotechnique générale.

Doctorats — Au début du semestre d'hiver 1940-41, un candidat s'est inscrit au Laboratoire dans le but de préparer une thèse de doctorat dans le domaine de la radiotechnique.

Activité extérieure. — En raison de la guerre, cette activité n'a pas été considérable, toutefois, le Laboratoire a continué à prêter son concours à quelques industriels du canton, ainsi qu'à d'autres institutions officielles cantonales et communales, entre autres : études et essais de moteurs électriques construits par l'Ecole des Métiers de Lausanne.

Développement des moyens de travail. — La collection d'instruments a été augmentée par l'acquisition d'une boîte de résistance de précision de fabrication suisse et d'un redresseur à vapeur de mercure.

Laboratoire d'essai des matériaux

L'activité du Laboratoire d'essai des matériaux s'est exercée notamment dans les directions suivantes :

Essais courants de contrôle de fers, d'aciers et de soudures pour des entreprises diverses et pour des administrations telles que les C.F.F.

Etudes d'objets divers pour des entreprises privées, notamment l'étude de tuyauteries, de bâches, de pièces diverses d'embranchement de conduites ; recherches relatives à la résistance d'essieux de locomotives.

Etudes et recherches dans le domaine de la soudure en constructions métalliques, sous les auspices et pour le compte de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

Essais courants de contrôle de béton des entreprises privées diverses et pour les services des fortifications, ainsi que pour l'usine du Verbois.

Etudes relatives à l'utilisation du béton armé avec armatures pré-contraintes, sous les auspices et pour le compte de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

Essais de contrôle de différents appareils thermiques : calorifères spéciaux, radiateurs, chaudières, boilers, etc. Ces derniers travaux sont dus à la situation actuelle et sont susceptibles de prendre un grand développement.

Travaux de recherches divers, de caractère scientifique, consacrés par des conférences, communiqués ou publications des professeurs chefs de division.

Au point de vue du matériel, le laboratoire s'est enrichi d'un pulvateur universel de 30 tonnes (traction, compression et flexion), grâce à un subside provenant du fonds du quatrième centenaire de l'Université et de celui des laboratoires de l'Ecole. Grâce à cette machine, le laboratoire est à même de réaliser des essais sous charges répétées, tels qu'ils sont de plus en plus demandés par l'industrie aujourd'hui. Et, en fait, depuis son montage, cette machine n'a cessé d'être occupée, au point que maintenant déjà, la question de l'achat d'une et même de deux autres machines de même type se pose et doit être envisagée.

Les essais précipités pour la Société suisse des ingénieurs et architectes prenant une ampleur assez grande, il est devenu indispensable d'augmenter les locaux du laboratoire qui sont douloureusement insuffisants. Pour cette raison, afin de se décongestionner dans la mesure du possible, le laboratoire a construit une petite annexe dans laquelle certains travaux spéciaux s'organiseront. Sans cette construction, des travaux importants auraient dû être refusés, mais aujourd'hui déjà, malgré cette annexe et tous les autres petits locaux qui sont à la disposition du laboratoire, celui-ci est encore très cruellement à l'étroit, au point qu'une étude générale de cette question s'impose.

Quant au fait capital pour l'avenir du laboratoire, c'est la reprise active des négociations avec les autorités compétentes pour la réunion du laboratoire avec le laboratoire fédéral d'essais.

Laboratoire d'Hydraulique.

Les locaux du Laboratoire ont subi, au cours de l'année 1940, une transformation radicale. La halle provisoire en éternit, non chauffable, appartenant au Laboratoire, fut vendue et remplacée par un rez-de-chaussée définitif de surface équivalente, mais mieux aménagé et où les essais pourront se poursuivre commodément, même en hiver. Parallèlement à ce regroupement de nos locaux, le Laboratoire a perfectionné ses installations mécaniques et hydrauliques. Un nouvel atelier fut créé et la capacité de nos bassins d'eau notablement augmentée. On aménagea en outre un local spécialement destiné à l'expérimentation avec les étudiants et comportant un chenal vitré à pente réglable, une chambre d'équilibre et un chenal pour écoulements souterrains ; installations nou-

velles ou améliorées qui permettront de procéder encore plus utilement aux séances relatives à l'enseignement.

L'activité du Laboratoire d'hydraulique fut gênée par les transformations en cours qui, spécialement dans la phase du réaménagement, ont accaparé la presque totalité du temps du personnel non mobilisé. Toutefois, les étudiants n'eurent pas à pâtir de cette situation, car les expériences classiques de démonstration ont pu être effectuées malgré tout. Le temps nécessaire à ces séances fut pris, comme par le passé, sur les heures d'exercices pratiques; aucune heure n'était prévue au programme pour le Laboratoire d'hydraulique.

Durant l'année écoulée, un candidat au doctorat ès sciences techniques a exécuté des essais sur modèles, achevant une thèse sur les écoulements souterrains.

Malgré les transformations et la mobilisation, le Laboratoire d'hydraulique a pu entreprendre, en été et en automne 1940, diverses études pour l'extérieur: étude du barrage de Dampjoux sur le Doubs (France), étude d'un pertuis de décharge pour la prise d'eau des Moulins de Cossonay sur la Venoge, jaugeage du débit de la prise d'eau des Moulins de Cossonay.

Laboratoire de Géotechnique.

Les installations de recherche et d'expérimentation furent encore perfectionnées. Les étudiants, comme par le passé, furent initiés aux méthodes d'études des sols de fondation. Plusieurs jeunes ingénieurs diplômés eurent l'occasion de se familiariser au Laboratoire avec les procédés modernes d'essais des terres; ils furent par la suite engagés par des entreprises étrangères de la branche.

Le Laboratoire de Géotechnique poursuit en 1940 sa collaboration avec le Département vaudois des travaux publics pour lequel il entreprend de nombreuses études de sols de fondation de routes ou de bâtiments. D'autres sociétés ou administrations firent appel au Laboratoire: ce fut le cas des Services Industriels de la Ville de Genève, des Chemins de fer fédéraux, de la Direction des Constructions fédérales pour laquelle le Laboratoire contrôle actuellement les tassements d'un immeuble important.

Le Laboratoire de Géotechnique mit, en outre, ses installations et une partie de son personnel au service d'un candidat au doctorat ès sciences technique qui poursuit actuellement une étude relative à la gélivité des sols de fondations des routes.

Courses d'études.

Au cours de l'année 1940, quelques visites d'installations et de travaux ont eu lieu dans la région. La course annuelle n'a pas pu être organisée cette année à cause de la mobilisation.

Internés français.

L'Ecole d'ingénieurs a été chargée d'organiser quelques cours et conférences pour la section technique du Centre d'études de Berthoud des internes militaires français. Plusieurs professeurs de l'Ecole se rendent régulièrement à Berthoud.

Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué

Durant l'année 1940, 98 élèves ont fréquenté les cours (120 en 1939), dont 59 jeunes filles et 39 jeunes gens. Les jeunes filles se répartissent en 24 Vaudoises, 25 Confédérées et 10 étrangères; les jeunes gens en 20 Vaudois, 14 Confédérés et 5 étrangers. Au total, le nombre des élèves réguliers a été de 60 et 38 élèves n'ont suivi que quelques cours.

Examens. — En juillet 1940, ont été décernés : 4 brevets pour l'enseignement du dessin (en outre, un candidat a passé avec succès les examens de la première session du dit brevet); 3 certificats d'études générales (Beaux-Arts), 2 certificats de capacité (Arts appliqués) et 2 diplômes d'artistes décorateurs.

Enseignement — Deux professeurs, MM. Reymond et Delerse ont été mobilisés durant cette année. M. Chinet a bien voulu se charger, durant les deux périodes de mobilisation de M. Reymond (janvier - 5 février et mai - juillet) des corrections de son cours de bosse et académie. M. Reymond, mobilisé à nouveau du 13 novembre à fin décembre, a pu heureusement revenir régulièrement donner ses cours. Deux élèves avancés ont assumé, à titre provisoire, la bonne marche des cours de M. Delerse, soit le dessin technique et le cours élémentaire de modelage.

M. Schmid, professeur de « Lettre », ayant renoncé à ses fonctions, il a été remplacé par un ancien élève de l'école, M. Pache.

Concours. — Cette année encore, les conditions financières ne nous permirent pas de récompenser les lauréats des concours par des prix en argent; seules des mentions furent accordées.

Comme l'année dernière, a eu lieu le concours de vacances d'été, pour lequel le Département de l'instruction publique et des cultes nous a accordé un subside spécial de Fr. 108.—.

L'exposition des travaux d'élèves a eu lieu en juillet et août.

Bibliothèque. — Celle-ci se maintient à environ 515 volumes, publications et revues.

Locaux. — A la suite de la fermeture du bâtiment Arlaud, le samedi, pour raison de chauffage, le cours de modelage a été reporté au mercredi après-midi. A la Cité, les cours ont été maintenus comme précédemment, d'école étant fermée le lundi.

Voyages. — Etant donné les circonstances difficiles actuelles, aucun voyage n'a été organisé.

La salle d'exposition a été louée à deux artistes, durant les mois d'octobre, novembre et décembre.

VII. BIBLIOTHÈQUES, ARCHIVES, MUSÉES, MONUMENTS HISTORIQUES

Bibliothèque cantonale et universitaire

I. Administration générale.

Personnel. — Les articles 2 et 3 de la loi du 24 novembre 1905 sur l'organisation de la Bibliothèque cantonale et universitaire ayant été modifiés par le Grand Conseil en décembre 1940, il a enfin été possible de régulariser la situation de plusieurs aides.

Dans sa séance du 27 décembre, le Conseil d'Etat a nommé aux fonctions nouvelles d'assistant : 1. Mlle Suzanne Germond, aide depuis 1937 ; 2. M. Alfred Martinet, aide depuis 1933 ; 3. M. Alfred Perret, surveillant depuis 1933. Dans la même séance, M. Robert Blanc, aide depuis 1939, a été nommé aux fonctions de surveillant.

Du 1^{er} février au 15 mai, Mlle Yvonne Fleury, licenciée ès lettres, a été appelée à remplacer un bibliothécaire, victime d'un accident.

Mlle Betty Lugin, élève de l'Ecole d'études sociales de Genève, a été autorisée à faire quelques mois de stage.

La direction et le personnel ont eu le chagrin de perdre en la personne de M. René Boisot, décédé subitement le 5 novembre, un collaborateur modeste, mais fort apprécié, qui était entré dès 1936 à la Bibliothèque en qualité d'employé auxiliaire.

Sauf durant 3 mois (mai-juillet), la direction de la Bibliothèque a pu disposer comme les années précédentes d'équipes de chômeurs, qui lui ont rendu de bons services.

Salle de travail. — Le nombre des nouveaux lecteurs admis à fréquenter la Salle de travail s'est élevé à 630 (588 en 1939) dont 151 étudiants immatriculés (25 %).

A la fin de l'année, tout près de 5000 cartes avaient été distribuées depuis 1934 pour les 32 places dont disposent les lecteurs. C'est dire combien est devenue incommode et même impraticable dans beaucoup de cas la consultation des livres dans la salle qui s'est révélée insuffisante presque tous les jours de l'année. Au manque de places pour les lecteurs s'ajoute encore l'inconvénient du va-et-vient continu des emprunteurs qui passent sans cesse du bureau du prêt au local du cata-

logue. Or cet inconvénient s'aggrave chaque année du fait que le nombre des nouveaux emprunteurs ne cesse de s'accroître. Il s'est élevé à 1340 pour cette année.

Il va presque sans dire que cet afflux d'emprunteurs et de lecteurs ne facilite pas non plus la consultation des catalogues sur fiches logés dans un local extrêmement étroit. Nous devons ajouter qu'à certaines heures le contrôle est rendu très difficile et que les bibliothécaires doivent renoncer à y faire leurs travaux d'intercalation ou de vérification.

C'est encore le manque de place qui a empêché de développer les collections de livres « usuels » et de périodiques mis à libre disposition des lecteurs. Pour la même raison, la direction de la Bibliothèque a dû renoncer à l'acquisition d'encyclopédies et de dictionnaires qui n'auraient été utiles que dans la salle et qu'on ne pouvait y loger.

Magasins. — En dépit de toutes les compressions et de l'établissement de nombreux rayonnages de fortune, la question de la place dans les magasins se pose aujourd'hui avec plus d'urgence que jamais. Les rayons vacants suffiront à peine à loger la moitié des collections léguées l'an dernier par M. L. Regamey, et la direction se verra sans doute contrainte dès cette année, à déposer en dehors de la Bibliothèque une partie de ses collections cataloguées, ce qui présente de très graves inconvénients surtout quand on ne dispose que d'un personnel peu nombreux.

Bureaux. — Les deux bureaux du catalogue, ainsi que ceux du prêt et des périodiques sont devenus tout à fait insuffisants. Dans plusieurs locaux, le travail du personnel est de plus en plus compliqué par suite du manque d'espace ; pour cette même raison, la direction ne peut guère admettre à la Bibliothèque plus d'une stagiaire à la fois, ni demander l'augmentation du personnel dont il aurait besoin, mais auquel il ne pourrait assigner de locaux de travail. Quant au public, il est en droit de se plaindre de n'avoir ni vestibule d'attente pour le prêt à domicile, ni parloir, ni locaux pour la consultation des portefeuilles et des ouvrages de très grand format.

Dépôt légal. — Durant l'année 1940, le Dépôt a reçu 280 volumes qui ont été incorporés aux collections de la Bibliothèque et il a enregistré 384 journaux ou périodiques et 219 annuaires ou rapports.

Deux corps de rayonnages vacants ont pu être mis provisoirement à la disposition de la « Bibliothèque circulante pour soldats » organisée par le Service volontaire pour civils de Lausanne.

II. Acquisitions

En 1940, la Bibliothèque a acquis 4924 volumes et brochures. Sur ce nombre, 3554 volumes ont été achetés, 280 ont été déposés conformément à la loi vaudoise sur la presse, et 1090 ont été reçus en don.

Parmi les achats et les dons importants de l'année, nous relevons les suivants :

A CH A T S

a) *Imprimés.*

Généralités. — Périodiques.

- Acta physiologica Scandinavica. I- . Stockholm, 1940- .
 Annuaire de la protection de la jeunesse. XVI- . Zurich, 1940- .
 Dissonances. Revue musicale. Genève, 1923-1925, 1930- .
 Novissimo Dizionario della lingua italiana [pubbl. da]. Fernando Palazzi. Milano, 1939.
 Revue de linguistique romane. I- . Paris, 1925- .
 Woerterbuch der Antike, .. verfasst von Hans Lamer. 2. *Aufl. Leipzig, [1936].

Théologie. — Philosophie.

- BENOIT, Jean Daniel. Direction spirituelle et protestantisme. Paris, Strasbourg, 1940.
 Bibliographie Walther Köehler. Zurich, Zwingli-Verein, 1940.
 BOUVIER, André. Henri Bullinger... Neuchâtel, 1940.
 DALBIEZ, Roland. La méthode psychanalytique et la doctrine freudienne. T. I-II. Paris, 1936.
 Wilhelm Gesenius' Hebraeisches und Aramaeisches Handwoerterbuch ueber das Alte Testament, bearb. von F. Buhl. 17. Aufl. . Leipzig, 1921.
 Histoire de l'Eglise, publ. sous la dir. d'Augustin Fliche et de Mgr Victor Martin. T. I- . Paris, 1938- .
 JUNG, C[arl] G[ustav]. Conflits de l'âme enfantine. Trad. de l'allemand... Paris, [1936].
 Mythes et religions. Coll. E. Leroux. Paris, 1939-
 STERN, William. Person und Sache. I-III. Leipzig, 1923-1924
 VASUBANDHU, L'Ahidharmakosa... trad. et annoté par L. de La Vallée-Poussin... Paris, Louvain, 1923-1931.

Droit. — Sciences sociales.

- Annales de finances publiques. I- . Paris, 1936- .
 BERTHELEMY, Henri. Traite elementaire de droit administratif. 13e * éd. + Supplément. Paris, 1933-1938, 2 vol.
 Dictionnaire de droit canonique, publ. par R. Naz. T. I- Paris, 1935- .
 Enquêtes sociologiques de l'Université de Bruxelles. I- . Bruxelles, 1938- .
 LOTZ, Walther. Finanzwissenschaft. 2. * Aufl. Tuebingen, 1931.
 LUCAS, A. F. Industrial Reconstruction and the control of competition. London, 1937.
 MISES, Ludwig von. Nationaloekonomie. Genf, 1940.

- OFTINGER, Karl. Schweizerisches Haftpflichtrecht. I- . Zuerich, 1940.
 PIC, Paul. Traité élémentaire de législation industrielle. 6^e éd. Paris, 1937.
 SELDTE, Franz. Sozialpolitik im Dritten Reich. 1933-1938. Muenchen, Berlin, 1939.
 SELIGMAN, Edwin. Etude économique de la vente à tempérament. Trad. de l'anglais... T. I-II. Paris, 1930.
 TUOR, Peter. Das Schweizerische Zivilgesetzbuch. 4. * Aufl. Zuerich, 1940.

Philologie. — Littératures.

- [BOILEAU, Nicolas.] Oeuvres diverses... Paris, 1674.
 A Companion to Latin Studies, ed. by John E. Sandys. 3rd ed. Cambridge, 1938.
 Dictionnaire étymologique de la langue grecque, par Emile Boisacq. 3^e éd. Heidelberg, 1938.
 DUMESNIL, René et Demorest, D. L. Bibliographie de Gustave Flaubert. Paris, 1937.
 EMERSON, Ralph Waldo. The Letters... ed. by R. L. Rusk. Vol. I-VI. New-York, 1939.
 Goethe ueber seine Dichtungen. Versuch einer Sammlung aller Aeusserungen des Dichters..., hrsg. von H. G. GRAEF. Bd. I-IX. Frankfurt a. M., 1901-1914.
 Gœdekes Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung. Neue Folge. 1830-1880. Dresden, 1940- .
 GUYOT de Provins. Oeuvres (éd. J. ORI). Manchester, 1915.
 MORRIS, William. The collected Works, ed. by May Morris. Vol. I-XXIV. London, 1910-1915.
 PEPYS, Samuel. The Diary... Vol. I-X. London, 1917-1919.
 POE, Edgar Allen. The complete Works. Vol. I-XVII. New York, 1902.
 RAABE, Wilhelm. Saemtliche Werke. Berlin, 1935, 15 vol.
 ROUSSEAU, Jean-Jacques. Oeuvres complètes. T. I-XXVII. Paris, Dalibon, 1824-1825.
 SANCTIS, Francesco de. Storia della letteratura italiana. 1a ed. illustrata. T. I- . Milano, 1940- .
 Tableau de la littérature française. Paris, N.R.F., 1939- .
 TWAINE, Mark. The Writings. . Vol. I-XX. London, 1899-1900.

Sciences pures et appliquées.

- BARKHAUSEN, H. Les tubes à vide et leurs applications. Trad. de l'allemand... T. I- . Paris, 1937- .
 BONNIER, Gaston. Flore complète, ill. en couleurs, de France, de Suisse et de Belgique. T. I- . Paris, Neuchâtel, [1911]- .
 HAAG, J. Cours complet de mathématiques spéciales. T. I- . Paris, 1940- .
 NIGGLI, Paul, Koenigsberger, J. und Parker, R. L. Die Mineralien der Schweizeralpen. I-II. Basel, 1940.

- PASTEUR, Louis. Correspondance. T. I- . Paris, 1940- .
 SEIFFERT, Gustav. Virus und Viruskrankheiten. Dresden, 1938.
 WATTIEZ, N. et Sternon, F. Eléments de chimie végétale. Paris, 1935.
 WEBER, Hermann. Biologie der Hemipteren. Berlin, 1930.
 WEINBERG, M., Nativelle, R. et Prévost, A. R. Les microbes anaérobies.
 Paris, 1937.

Histoire. — Géographie.

- BIDOU, Henry. La conquête des pôles. Paris, 1940.
 Corpus inscriptionum judaicarum. Vol. I- . Città del Vaticano, Pontificio Istituto di archeologia cristiana, 1936- .
 Handschriftenproben sur Basler Geistesgeschichte des 15. und 16. Jahrhunderts, ausgewaehlt... von Carl Roth und Philipp Schmidt. Basel, 1926.
 Le Maroc. Paris, 1910 (Encyclopédie de l'Empire français.)
 Regesta Pontificum Romanorum, ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII. Ed. Ph. Jaffe. T. I-II. 2a ed. Lipsiae, 1885-1888.
 SANCTIS, Gaetano de. Storia dei Greci dalle origini alla fine del secolo V. Vol. I-II. Firenze, 1939
 SIEGFRIED, Andre. Suez, Panama et les routes maritimes mondiales. Paris, 1940.
 VILLARI, Pasquale. La Storia di Girolamo Savonarola e de' suoi tempi. (Nuova ed.) Vol. I-II. Firenze, 1926.
 WATTENBACH, Wilhelm. Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. Hrsg. von R. Holtzman. Bd. I- . Berlin, 1938- .

Beaux-Arts. — Archéologie. — Musique.

- CLEMENT, Charles. Méditerranée. 10 lithographies+2 états. Paris, 1931.
 Dictionnaire des luthiers anciens et modernes... par Henri Poitras... Rouen, 1929-1932, 2 vol.
 FATIO, Guillaume. La campagne genevoise d'après nature Genève, 1899.
 GIACOMETTI, Georges. La vie et l'œuvre de Houdon. T. I-II. Paris, 1929
 HERRADE de Landsberg. Hortus deliciarum. Fcs. du manuscrit de Strasbourg. Strasbourg, 1901.
 Les Très Riches Heures du duc de Berry. Le calendrier... Paris, 1940. (Verve, N° 7.)
 Léonard de Vinci. 56 dessins. en facs, avec un catalogue par Henri Longnon. Paris, 1928.
 LUETGENDORFF, Willibald von. Die Geigen- und Lautenmacher vom Mittelalter bis zur Gegenwart 4. *Auffl. Bd. I-II. Frankfurt a. M., 1922
 Niklaus Manuel Deutsch. Basel, 1940.
 Pastels français des XVII^e et XVIII^e siècles, publ par E Dacier et P. Ratouis de Limay. Paris, 1927.
 SIREN, Oswald. Histoire des arts anciens de la Chine. T. I-IV. Paris, 1929-1930. (Annales du Musée Guimet.)

Karl Stauffer, Bern. Handzeichnungen. Fksdrucke, hrsg. von Conrad von Mandach. Landschlacht, 1923-1924.

UEBERWASSER, Walter. Konrad Witz. Basel, [1938].

Voyage pittoresque au lac de Genève ou Léman. Zurich, 1820, 10 pl.

Série complétée.

Collection des *Chefs d'œuvre méconnus*. Paris, Bossard, 1920-1925, 40 vol.

Imprimés vaudois

ARETIUS, Benedictus. Commentarii in Evangelium . secundum Marcum (et Lucam)... Lausannae, Franciscus le Preux, 1579.

BELLOU, P. L. de. Gaston et Baiard, tragédie. Yverdon, 1770.

GESSNER, Salomon. Oeuvres complètes. Lausanne, J. Mourer, s. d., 3 vol., ill.

LANTEIRES, Jean Mon pamphlet. Lausanne, 1794.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. Les Confessions... suivies des Rêveries du promeneur solitaire. T. I-II. Lausanne, F. Grasset, 1782.

b) *Manuscrits*

AGASSIZ, Louis. Lettre à son frère [Auguste]. Cambridge Mass., 1868.

Brevet de lieutenant de la cour de justice de Coppet, délivré à Jacques Necker, le 24. IX. 1793.

OLIVIER, Juste. — 3 lettres à Auguste Agassiz concernant Louis Agassiz. Neuchâtel, 15, 20, 26 II. 1874.

DONS

a) *Imprimés.*

Mme H. Cuénod-Stouky nous a remis un ensemble de plus de 100 volumes et brochures en français et en allemand. M. et Mme Mac Lure nous ont fait don d'environ 130 volumes en anglais, parmi lesquels les Oeuvres complètes de Thomas Carlyle (The People's ed.) en 36 vol. et celles de William M. Thackeray (ed. Smith, Elder) en 24 vol. Mlle J. de Wassenaer nous a donné 25 vol. concernant la littérature française et l'histoire. M. le Dr Eugène Olivier continue de nous marquer sa bienveillance en nous offrant des ouvrages relatifs à l'histoire de la médecine, notamment dans notre pays. Le Service sanitaire cantonal nous a remis un ensemble d'environ 250 vol. et brochures de médecine, dont un certain nombre de périodiques, notamment la *Presse médicale*, de Paris (72 vol. de 1901 à 1934).

b) *Manuscrits.*

M. Emile Muret a bien voulu nous offrir trois lettres d'Alexandre Vinet, datées des 30 XI. 1842, 2 IX. 1843 et 2 X. 1845.

Mme H. Cuénod-Stouky nous a remis une copie, datant du XVI^{me} siècle, de l'Ancien Coutumier dit de Morges.

M. le Dr Arnold Carl Klebs, à Nyon, bien connu par ses travaux d'histoire de la médecine, à qui un numéro spécial du *Bulletin of the History of Medicine*, de Baltimore, a été consacré en mars 1940, à l'occasion de son 70^{me} anniversaire, nous a aimablement offert, à ce propos, une copie photographique du Ms. français 11198 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, renfermant le *Régime pour garder santé de corps et d'âme*, d'Héronchel, « extrait et translaté de la « Discipline de médecine » en la faveur... [du] duc de Savoye, à la procuracy... de... Francoys [II] Rossyn » [de Russin], seigneur d'Allaman. Le ms., dont nous possédons maintenant un fac-similé, a fait partie, au XV^{me} siècle, de la bibliothèque des ducs de Savoie, qui l'avaient reçu du seigneur vaudois précité.

III

Utilisation des collections.

Le *mouvement du livre* accuse cette année une nouvelle augmentation. Il a atteint le chiffre de 83,612 (79,357 en 1939).

Cette augmentation provient surtout de l'extension que continue à prendre le prêt à domicile. Il serait désirable, à notre avis, qu'un terme fût mis à ce développement qui devient gênant et coûteux, mais il sera très difficile de prendre des mesures dans ce sens tant que la Bibliothèque ne pourra mettre à la disposition des lecteurs une salle de travail suffisante. §i

Salle de travail. — Le nombre des volumes communiqués dans la Salle s'est élevé à 36,420 au lieu de 34,168 en 1939.

Prêt à domicile. — Le nombre des nouveaux lecteurs inscrits au cours de l'année 1940 a été notablement inférieur à celui de l'année précédente. Il s'est élevé à 1340 au lieu de 1876 en 1939. Mais le nombre des volumes prêtés continue à être en forte augmentation et a atteint le chiffre de 47,191.

Voici à titre de comparaison le tableau statistique du prêt à domicile pour quelques années précédentes :

1920	7,367	volumes prêtés
1930	14,439	» »
1935	31,001	» »
1939	44,704	» »
1940	47,191	» »

De ces 47,191 volumes, environ 4000 ont dû être envoyés à des bibliothèques ou à des particuliers dans le canton. Le nombre des paquets expédiés s'est élevé à 2441 (2159 en 1939).

Prêts et emprunts aux bibliothèques suisses et étrangères. — 986 volumes (270 en 1920 et 933 en 1939) ont été empruntés à 24 bibliothèques suisses et à 2 bibliothèques étrangères.

D'autre part 490 volumes de nos collections (43 en 1920 et 345 en 1939) ont été prêtés à 28 bibliothèques suisses et à 1 bibliothèque étrangère.

Prêts aux mobilisés. — Dans tous les cas où la chose a paru possible, la Bibliothèque a envoyé aux soldats et aux officiers mobilisés les livres qu'ils demandaient, et cette extension du prêt extérieur n'a pas présenté d'inconvénient majeur. Mais il n'a pas été possible d'établir une statistique de ces prêts à l'armée.

Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine. — De cette bibliothèque déposée dans nos locaux depuis 1930, 258 volumes ont été prêtés à domicile et 2123 ont été consultés dans la Salle de travail.

La convention établie entre le Département de l'Instruction publique et la Société vaudoise de médecine concernant le logement de cette bibliothèque pour une période de 10 ans est devenue caduque. Son renouvellement est à l'étude.

IV

Catalogues.

20,025 fiches nouvelles (20,175 en 1939) ont été établies et réparties dans les divers catalogues. Le nombre des ouvrages nouveaux catalogués s'est élevé à 3044 (2876 en 1939) et celui des périodiques à 52 (47 en 1939).

L'achèvement du *Catalogue bio-bibliographique*, qui était prévu pour la fin de cette année, a été retardé par suite de la mobilisation de plusieurs employés et de l'accident survenu à un bibliothécaire. Ce catalogue ne s'est accru en 1940 que de 884 fiches (1859 en 1939). Cependant, le dépouillement de la lettre S étant terminé, il est permis d'espérer que la lettre Z pourra être atteinte en 1941.

Quant au *Catalogue alphabétique par ordre de matières* dont l'achèvement traîne un peu en longueur par suite du manque de personnel, il ne pourra guère être mis au point avant deux ou même trois ans. Il a d'ailleurs été nécessaire, avant que ce catalogue soit terminé, d'établir pour la plupart des rubriques de nombreux renvois et beaucoup de subdivisions. Ce travail en cours avait atteint la lettre E en décembre 1940.

Enfin la revision si nécessaire du *Catalogue général par ordre alphabétique d'auteurs* pour la vérification et l'épuration des fiches, ainsi que l'établissement de tous les renvois d'auteurs, d'éditeurs ou de traducteurs pour les fiches anciennes, a pu être amorcé. Mais c'est là un travail de très longue haleine qui devra être poursuivi méthodiquement pendant de nombreuses années.

La *Liste des acquisitions récentes*, qui a atteint en 1940 sa dixième année d'existence, continue à rendre d'excellents services tant pour le

public que pour la Bibliothèque Elle a compté cette année 190 abonnés et a procuré 2558 fiches imprimées pour les catalogues.

Il convient encore de noter qu'au cours de cette année le catalogue sur fiches de la *Bibliothèque du Séminaire de mathématiques*, qui compte environ 1500 volumes, a été refait avec le plus grand soin par Mlle Madeleine Bosset, stagiaire à la Bibliothèque cantonale. Cet excellent travail qui a nécessité l'établissement de 4686 fiches, a rendu service non seulement au Séminaire de mathématiques, mais à la Bibliothèque cantonale, car il lui a procuré une série de fiches des ouvrages de cette bibliothèque et lui a permis d'amorcer le Catalogue collectif des bibliothèques scientifiques de Lausanne.

V

Divers.

Reliure. — Sur le crédit annuel, 1888 volumes ont pu être reliés. Le prix moyen de ces reliures s'est élevé à 6 fr. 26.

Achats pour l'Administration cantonale et les services universitaires. — La Bibliothèque a acheté pour ces divers services et sur leurs crédits 143 volumes (210 en 1939) pour lesquels 164 fiches ont été établies.

Bibliothèque pour tous

L'année 1940 a été pour notre institution une année de travail intense. Elle fut aussi extrêmement mouvementée en raison des événements. Le dépôt régional de Lausanne, en particulier, eut à subir, du fait qu'il est logé à l'École normale, les désagréments de la transformation du bâtiment, de mai à septembre, en un hôpital d'internes, dans lequel on ne pouvait pénétrer qu'avec une autorisation qu'il fallait aller chercher à Villamont-Dessus, et qui n'était remise qu'après diverses formalités. Il est vrai que notre qualité d'œuvre de l'armée nous dispensa, non sans peine, de devoir évacuer notre local avec tous nos volumes et notre matériel.

Nombre de collections de 10, 20, 40, 70 ou 100 volumes expédiées en 1940 : 741 collections totalisant 29,283 volumes.

Notre dépôt a rejoint ainsi, en 1940, l'activité du dépôt très important de Zurich, pour 1939.

Les 741 collections expédiées se répartissent comme suit :

Service civil :

<i>Canton</i>	<i>Collections</i>	<i>Volumes</i>
Geneve	39	1781
Neuchâtel	26	1029
Vaud	308	12267
Valais romand	17	436

Le canton de Vaud reste de beaucoup celui qui utilise nos services de la façon la plus intense. Le service aux civils fut cependant un peu moindre qu'en 1939, mais largement compensé par le

Service à l'armée (Bibliothèque du soldat) :

Militaires suisses :	259 collections avec	8040 volumes	
Internés :	92 »	»	5730 »
Total :	351 »	»	13770 »

Total général : 741 collections avec 29283 volumes.

L'augmentation de l'activité de la B.P.T. a d'ailleurs pesé sur le dépôt de Lausanne plus encore que sur ceux de Berne, Zurich, Lucerne, Fribourg, Bellinzone et Coire du fait que la plupart des internés étaient de langue française, et que les demandes les concernant sont venues à nous pour la plupart.

Mais cette activité déjà considérable a été notamment augmentée encore par une cause aussi heureuse qu'inattendue : La B.P.T. a bénéficié en 1940 d'un don généreux de la Fondation Rockefeller, du montant de Fr. 110,000.—, à répartir sur trois ans, avec mission précise de constituer une *Bibliothèque de Jeunesse* à la disposition exclusive de l'enfance et de l'adolescence. Intervention réjouissante, certes, mais cause de quels soucis en un moment où nous étions déjà débordés ! Il fallait, en effet, en ce qui concerne le seul dépôt de Lausanne, acheter dans le deuxième semestre seulement environ 2000 volumes, pour un montant de Fr. 6,000.—, en un moment où le marché de la librairie française est fermé, ou en tout cas en souffrance.

Déjà ce nouveau rayon est en pleine activité, et les écoles vaudoises suivantes (en précédant beaucoup d'autres) viennent de recourir à ses services : Lausanne (collège de la Barre, Ecole de commerce, Ecole supérieure des jeunes filles, école du dimanche de Martigny), écoles primaires de Corsy, Cottens, Premier, Baulmes, Chexbres, Forel-Lavaux, Lussy, Mex, Colombier.

En résumé, nos champs d'activité en 1940 furent de quatre ordres :

1. Service aux civils adultes (une centaine de bibliothèques populaires vaudoises, institutions de tous genres, fabriques, camps de travail, salles de lecture, associations de lecteurs constituées selon nos statuts, hôpitaux vaudois avec 1200 volumes).
2. Service à l'armée, des unités importantes exigeant parfois plusieurs caisses de 100 volumes, aux plus petits postes frontalières auxquels 10 volumes suffisent. Au sujet de cette activité spéciale, nous avons reçu de M. le colonel Feldmann un émoignage encourageant de gratitude.
3. Service aux camps d'internés, pour lequel nombre d'entre eux nous ont fait part de leur reconnaissance.
4. Service aux écoles par la Bibliothèque de Jeunesse.

Deux de ces champs d'activité cesseront avec la guerre ; celui des internés français est déjà suspendu. D'ailleurs, les livraisons à l'armée continueront certainement dans les casernes et les maisons de soldats après la démobilisation. Les deux autres, à n'en pas douter, continueront à se développer avec le retour des soldats dans leurs foyers, et lorsque la Bibliothèque de Jeunesse sera entièrement constituée.

Déjà bibliothèque complémentaire des bibliothèques populaires communales et paroissiales depuis dix-neuf ans, la B.P.T. devient dès maintenant bibliothèque complémentaire des bibliothèques scolaires instituées par la loi, et cela d'autant plus qu'elle continue à développer dans une large mesure son service de culture générale, morale et nationale.

Archives cantonales

Malgré les troubles causés par la mobilisation, le personnel des Archives a poursuivi son activité ordinaire, avec l'aide de chômeurs se relayant.

Le fonds des Archives anciennes s'est augmenté de divers versements effectués par le Département de justice et police, par le parquet, par la commune de Moudon et par quelques particuliers, notamment M. Fred. Dubois. Ces collections ont été classées et incorporées dans les divisions existantes.

Le nouvel inventaire des registres des notaires du canton a été achevé et mis à la disposition du public. C'est un volume de 182 pages, mentionnant une douzaine de mille registres dressés par 1500 notaires ayant instrumenté de 1360 à 1837. De ces notaires, 260 sont antérieurs au XVII^e siècle, 90 dans le district de Lausanne, 45 dans celui de Payerne, 23 pour Lavaux, etc. En revanche, le Pays-d'Enhaut n'a pas un livre de registres antérieurs à 1789, et le plus ancien de La Vallée n'est que de 1670. Malgré les invitations officielles, plusieurs communes n'ont pas remis les volumes anciens qu'elles ont en mains, et cependant l'utilité de ces derniers serait plus grande s'ils étaient tous concentrés aux Archives cantonales, car ce sont des documents importants pour l'histoire politique et économique du pays. D'autres registres sont encore en possession de particuliers. L'autorité veillera à achever ce groupement.

Le service des Archives a poursuivi le répertoire méthodique des registres d'état civil. Ceux-ci sont de plus en plus utilisés pour des procédures officielles en attestations d'origine ou de rectifications de noms de famille. Nous devons à ce propos faire remarquer que la création du « Feuillet de famille fédéral » oblige à arrêter d'une manière rigoureuse l'orthographe des noms. Or, les pasteurs, qui tenaient les registres d'état civil avant 1821, ne se soucient nullement, comme du reste leurs contemporains, de cette précision. Certains écrivent, personnellement, le même nom de famille de deux ou trois façons différentes, et l'erreur se reproduit ainsi pour les écritures postérieures de génération en génération. Il est difficile de la redresser après trois ou